
Édito

Tu sanctifieras la cinquantième année !

Les 29 et 30 novembre 2025, nous allons manifester notre joie en célébrant les 50 ans de notre temple de Saint-Maur-des-Fossés.

Cet anniversaire est un JUBILE qui nous amène à nous souvenir des enseignements théologiques et de la spiritualité qui l'accompagne. Nous avons une histoire. Nous sommes précédés par d'autres qui ont eu une réflexion, une idée, une vision ou une révélation. Le vocabulaire importe peu, tant la réalité de ce que nous vivons enseigne, interpelle et éclaire. Il est bon de savoir que la vie en église est comparable à une course de relai. Celui-ci nous est transmis et nous le transmettrons à notre tour. Mais comment ? Telle est la question.

Comme Élie a transmis son manteau à Élisée pour la mission prophétique, nous avons spirituellement reçu de nos aînés beaucoup plus que des murs. Le cadre spirituel que nous célébrons depuis le 5 octobre 2025 en est un témoignage vivant. Car le Jubilé n'est pas une fin, c'est un envoi, une mission. C'est dans ce sens que nous devons vivre ces moments et entendre cette prophétie d'Ésaïe, chapitre 60, verset 1 : « **Lève-toi, sois éclairé, car ta lumière arrive, et la gloire de l'Éternel se lève sur toi.** »

Le Jubilé (Lévitique 25:10) est une institution profondément théologique, sociale et eschatologique. Il rappelle que la terre, le temps et les êtres humains appartiennent à Dieu. En libérant, en restituant et en sanctifiant, le Jubilé préfigure le règne de Dieu où toute chose sera restaurée. « **Tu sanctifieras la cinquantième année** » constitue un appel à vivre le temps comme un don, la terre comme une bénédiction, et l'autre comme un frère ou une sœur.

Pour cette fin d'année 2025, nous ne changerons pas nos bonnes habitudes.

Avec les jeunes du catéchisme et de l'école biblique, nous partagerons le 14 décembre à 10h30 une évocation de Noël.

- Veillée de Noël du 24 décembre à 19h au temple de de Champigny (13, rue Jean Jaurès).
- Culte de Noël jeudi 25 décembre à 10h30 au temple de Saint-Maur (42 avenue Joffre).

Ce sont des occasions exceptionnelles de rencontres et de retrouvailles fraternelles, amicales et familiales qu'il serait bien dommage de manquer.

Joyeux Noël à toutes et tous !

Pasteur Jean-Pierre ZANG



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communauté luthérienne et réformée

PAROISSE DE ST-MAUR-DES-FOSSÉS
42 avenue Joffre
94100 St Maur des Fossés

BON DE SOUTIEN REGULIER

Vous avez besoin de l'église ? L'église a besoin de vous !

Et si vous donniez à votre église :

L'équivalent du pain quotidien, soit 1 € par jour ?

L'équivalent du journal ou du café, soit 2 € par jour ?

Aussi, pour lui assurer des rentrées financières régulières et soutenir son action dans la durée, j'opte pour le prélèvement automatique et j'autorise ma banque à prélever le 5 de chaque mois, la somme de :

☐ 30 € ☐ 60 € ☐ Autre montant €

RAPPEL : si vous êtes imposable, un don mensuel de 60€ ne vous coûtera en réalité que 20€ du fait de la déduction fiscale de 66 %.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA FR52ZZZ832C86

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER : Eglise Protestante Unie de France / Association culturelle de Saint-Maur
42 avenue Joffre / 94100 SAINT-MAUR-DES FOSSÉS

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR :

Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

IBAN (international bank account number) :

.....

BIC : (code identification banque) :

.....

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT RÉCURRENT

R.U.M. : EPUDFSTMAUR

PAIEMENT RÉCURRENT ☒

DATE DU MANDAT :

.....

SIGNATURE

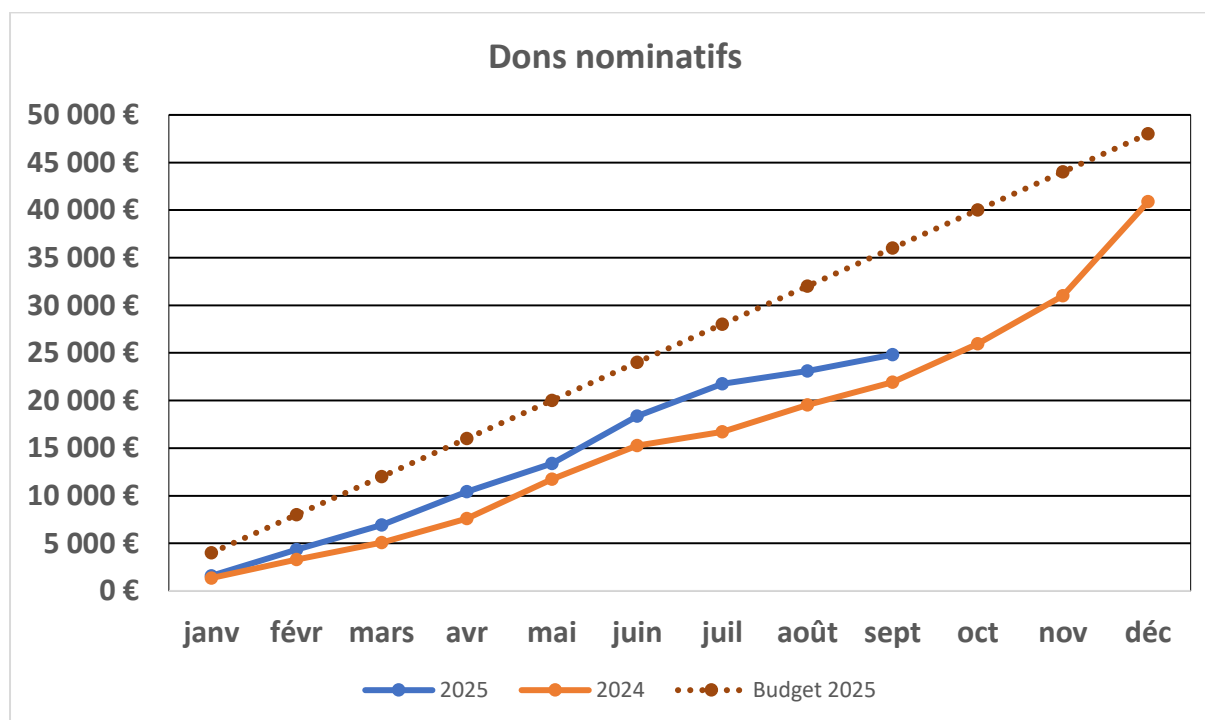
.....

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez de l'Eglise protestante unie de France à St-Maur-des-Fossés à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de cette association culturelle. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Finances : une année encourageante mais une issue toujours incertaine...

Grâce à une bonne dynamique des dons cette année ainsi qu'à la participation régulière des associations partenaires utilisant nos locaux, nous avons pu jusqu'ici assurer l'essentiel de nos dépenses courantes dont le montant s'élève mi-octobre à environ 23 500 € (charges de copropriété, taxes, gaz et électricité, entretien des locaux, frais de bureau, communication, ...) ainsi que financer quelques travaux importants pour un montant d'environ 9 000 € (changement et réfection de l'étanchéité des lanterneaux sur le toit du temple, réfection du parvis, installation d'une main courante le long de l'escalier menant à l'estrade). Ces dons réguliers ont été plus importants cette année que les années précédentes et nous vous en remercions. Cependant, notre trésorerie étant insuffisante, nous n'avons pu régler à ce jour que 10 000 € à la région protestante sur les 32 000 € que nous devons verser au titre de la solidarité régionale pour l'année 2025. Donc, une fois encore, nous comptons sur les donateurs de fin d'année pour pouvoir honorer nos engagements.



Rappelons qu'il existe une solution simple pour « lisser » les dons sur l'ensemble de l'année et éviter cette incertitude de fin d'année : c'est de donner régulièrement et de façon automatisée par virement ou prélèvement. Ainsi vous pouvez compléter le bon de soutien joint et le transmettre (par courrier, mail ou en main propre) au trésorier ou à son adjoint, toute modification ou annulation pouvant se faire à n'importe quel moment par simple mail.

François Guiader, Trésorier, mail : francois.guiader@sfr.fr
8 rue du petit Beaubourg 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Jean-Luc Pirenet, Trésorier adjoint, mail : jean-luc.pirenet@orange.fr
3 rue du petit Beaubourg 94100 Saint-Maur-des-Fossés



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communauté luthérienne et réformée
Paroisse de Saint-Maur-des-Fossés

JCP jeunesse
et culture
protestante

FETE DE L'EGLISE PROTESTANTE DE SAINT-MAUR

42 avenue Joffre

ENTREE GRATUITE

Samedi 29 novembre

A partir de 14h : Animations par les associations partenaires
Chorale de l'Eglise

19h : Concert « TRIO bois et vermeil » (flûte, basson et clarinette) -
« Le triomphe du temps : de Haendel à Bartok »

Dimanche 30 novembre

Célébration des 50 ans du temple

10h30 : Culte en présence d'anciens pasteurs

11h30 : Allocutions du Maire et des personnalités

12h : Apéritif

13h : Repas convivial (sur inscription préalable)

Stands : boutique, brocante, livres d'occasion,
librairie protestante, comptoir thé/café

Exposition proposée par JCP « Sacré Calvin »

Tombola avec de nombreux lots

Inscriptions et informations pratiques : www.epufsaint-maur.com

Fête de notre Église : samedi 29 et dimanche 30 novembre 2025

Ce rendez-vous annuel est une occasion unique de rencontrer nombre d'amies et d'amis de notre communauté. Ces moments chaleureux d'échanges et de partage permettent aussi de contribuer au financement de la vie matérielle de notre église.

Ce sera aussi l'occasion exceptionnelle de célébrer le cinquantenaire de notre temple, et de retrouver nos ancien(ne)s pasteur(e)s.

Les dates à retenir sont les suivantes :

- à partir du dimanche 2 novembre, vente des tickets de tombola (4 €)

- dimanche 9 novembre : ouverture de la boutique.

- **samedi 29 novembre de 14h à 18h** : ouverture des comptoirs,
Animations : 14h - sketch par l'association Créer avec la langue française,
15h - chorale protestante de Saint-Maur/Champigny, 17h - improvisation
théâtrale (groupe d'adultes) par la Compagnie des Sources.

- **dimanche 30 novembre de 10h à 17h** :

- 10h00 : ouverture des comptoirs
- 10h30 : culte avec les pasteurs ZANG, BÜRGRAFF et COUPRIE
- 11h30 : messages du Maire et de personnalités
- 12h00 : apéritif convivial
- 12h30 : **repas sur inscription et règlement préalables.**
- 14h30 : moments de convivialité, réouverture des comptoirs.

Les comptoirs sont garnis grâce à vos dons !

Merci de vos contributions avec des **articles neufs** à déposer au temple,
en indiquant votre nom.

Si vous souhaitez aider et contribuer à la fête, n'hésitez pas à nous en parler ! Nous serons ravies d'avoir de l'aide !

Pour l'équipe de la fête, Catherine GELIN-VOLLOT et Carmen BIZEUL



BULLETIN D'INSCRIPTION AU DÉJEUNER DU DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025

Nom et Prénom :

Adresse :

Portable ou mail.....

Nom et prénom des participants :

.....

.....

Ma contribution aux buffets (entrées et desserts) sera :

Nombre d'adultes (16 €) :

Nombre d'enfants (jusqu'à 12 ans) - 7 € - gratuit à partir du 3ème enfant) :

TOTAL

Merci de renvoyer ce bulletin complété, accompagné d'un chèque libellé
à l'ordre de l'EPUF de Saint-Maur

50 ans ! Ça se fête, bien sûr, et JCP accompagne cet anniversaire avec un joli programme de concerts, une exposition et un Marché de Noël !

**Classic'O
Temple**



- **dimanche 16 novembre à 16h**, un concert du cycle « Classic' O Temple », **la contrebasse fait son show** avec 2 quintettes de Schubert et Louise Farrenc. La pianiste Christine Fonlupt sera accompagnée de prestigieux musiciens du conservatoire de Saint-Maur.

- Lors du week-end de la fête paroissiale, **samedi 29 novembre à 19h**, c'est le **Trio Bois et Vermeil** (flûte, clarinette et basson) qui propose un concert le « le triomphe du temps : de Haendel à Bartok ».

Et pour célébrer le jubilé du Temple, **l'exposition « Sacré Calvin »** rappellera l'ancrage de notre église dans le courant Réformé.



Enfin, le concert caritatif au profit du **Téléthon** accueillera cette année l'ensemble baroque « Les Sauvages » le **samedi 6 décembre à 19h** Telemann, Haendel...

- **CAFÉ THÉOPHIL** : lieu de débat ouvert à tous, animé par le Pasteur et un prêtre de Saint-François-de-Sales **mardi 25 novembre de 19h à 21h** : le don gratuit est-il encore possible dans la société d'aujourd'hui ? réunion 12 rue Mâchefer dans les locaux de l'Entreprise Moortgat.
- Groupe Germanophone Amic'allemand : 2 réunions, le **8 novembre** jour anniversaire de la chute du Mur de Berlin, et le **13 décembre**, avec la célébration de l'Avent autour des chants de Noël allemands- **15h30**
- **Marché de Noël du Parc – Créateurs et artisans labellisés –**
JCP accueillera pour la 1^{ère} fois, ce Marché de Noël du **19 au 21 décembre** de 10 à 21h : venez nombreux rencontrer les artisans qui présenteront leurs œuvres, et proposeront de nous réchauffer autour d'un vin chaud !



L'Assemblée Générale ordinaire de JCP aura lieu vendredi 12 décembre à 19h. N'hésitez pas à y participer !

Nous avons besoin de vous : merci de renouveler votre adhésion à votre association culturelle, si vous ne l'avez pas encore fait !



Pensez à réserver, et à suivre l'actualité de JCP en vous abonnant à notre page Facebook <https://www.facebook.com/jcp.94>

Patricia Thoraval – Présidente Jcp_94@sfr.fr / 06.13.43.50.95

Activités de notre église

Un culte d'action de grâce présidée par la pasteure Florence COUPRIE a été rendu à notre fidèle ami Philippe WENDER samedi 11 octobre en présence d'une assistance fournie composée de sa famille, de ses amis, et de résidents de la maison de retraite de la Cité verte de Sucy-en-Brie. Le psychologue de cette institution a aussi pris la parole, de la part du directeur Pascal CHAMPVERT pris par d'autres obligations ce jour-là, pour rendre hommage à notre ami.

Novembre			Décembre		
dimanche	2	10h30 Culte	samedi	6	Jcp Concert "Les Sauvages" Telethon 18h-22h Install 16h
mardi	4	CA JCP 20h	dimanche	7	10h30 Culte 2ème dimanche de l'Avent
samedi	8	JCP Amic'Allemand 15h-18h	jeudi	11	Jcp Dîner Asso GV 18-23h
dimanche	9	10h30 Culte avec les Anciens Combattants	vendredi	12	Assemblée Générale JCP 19h
dimanche	16	10h30 Culte , école biblique, catéchisme 14h-18h JCP Concert Fonlupt : quintette (piano, violon, alto, violoncelle et contrebasse)	samedi	13	Répétition du culte de Noël EB - KT JCP AMIC'ALLEMAND 15h-18h au secrétariat
dimanche	23	10h30 Culte	dimanche	14	10h30 Culte de Noël des enfants de l'école biblique et du catéchisme
mardi	25	19h-21h JCP café Theophil (c/ Moortgat - st maur)	vendredi	19	19h : Vernissage Marché de Noël du Parc- créateurs Jcp 14h installation
vendredi	28	Préparation fête	samedi	20	JCP - Marché Noël CREATEURS 10H-22H
samedi	29	Fête de la paroisse : comptoirs, chorale, improvisation théâtrale de 14h à 19h. JCP Concert 19h trio MÈGE	dimanche	21	10h30 Culte 4ème dimanche de l'Avent
dimanche	30	10h30 Culte célébration Jubilé avec EB-KT, comptoirs fête 10h, apéritif 12h, repas 12h30	mercredi	24	19h Veillée de Noël à Champigny
			jeudi	25	10h30 Culte de Noël à Saint-Maur
			dimanche	28	10h30 Culte

L'ÉPITRE : Bulletin d'information de la paroisse de l'Église Protestante Unie de France de Saint-Maur des Fossés

Pasteur : Jean Pierre ZANG - courriel : jpd.zang@gmail.com

Président du Conseil Presbytéral : Pascal JUIGNER - courriel : pascaljuigner@hotmail.com

Vice-Président du Conseil Presbytéral Philippe VOLLOT - courriel : ph.vollot@sfr.fr

42, avenue Joffre - 94100 SAINT-MAUR DES FOSSÉS - 01 48 83 09 32

Virement à adresser à la Caisse d'épargne IBAN : FR76 1751 5900 0008 4972 5445 969

Don en ligne : <https://epudf-saint-maur-des-fosses.s2.yapla.com/>

www.epufssaint-maur.com - Notre page Facebook

courriel : contact@epufssaint-maur.com